



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

PRÉPARER SA MOBILITÉ

DÉPART EN LICENCE 3 OU MASTER 1



PROCÉDURE & CALENDRIER

12 au 16 OCTOBRE : Semaine de témoignages et ateliers de préparation

Mi NOVEMBRE : Ouverture du formulaire d'inscription en ligne

À télécharger :

↓ [www.ut-capitole.fr/international/étudier à l'étranger en L3 – M1](http://www.ut-capitole.fr/international/étudier_à_l'étranger_en_L3_M1)



Informations à compléter sur le formulaire d'inscription :

► Choix de 5 universités par ordre de préférence

Choisir les universités en fonction de votre filière et après avoir consulté la liste des cours proposés

aux étudiants en programme d'échange sur les sites des universités partenaires.

► **Préparer une liste de choix de cours** pour chaque université sélectionnée en respectant le nombre de crédits ECTS imposé :

- ◆ Europe : 30 ECTS/ semestre (60 /année)
- ◆ Seulement 4 ECTS/ an autorisés en langue, autre que la langue d'enseignement
- ◆ Hors Europe : 4 matières par semestre maximum

► **Rapporter les documents demandés** : tout dossier incomplet à la date limite sera refusé.

△ **8 JANVIER**: date limite de dépôt des dossiers au bureau J.104



CONTACTS



SCREI

Arsenal - Bureau J.104 (*au-dessus de la cafétéria*)

Droit

Nicole BARBIERO

envol@ut-capitole.fr

AES/TSE/Infocom/LDA-LDE

Elsa FULCHERI

horizon@ut-capitole.fr

TSM

Laura BECHERAS

laura.becheras@tsm-education.fr



LA SÉLECTION

3 ÉTAPES

Janvier-Février ➔ Examen du dossier académique

Fin Janvier ➔ Test de langue → Transmettre le justificatif indiquant l'**OBTENTION DU NIVEAU B2**

Janvier - Février ➔ Un entretien de motivation en français (sauf étudiants en droit)



LES AFFECTATIONS

Les affectations se font en fonction du classement final des sélections et du nombre de places disponibles dans les universités partenaires.



LES BOURSES

Voir possibilités d'aides financières sur le site :

<http://www.ut-capitole.fr/international/etudier-a-l-etranger/aides-financieres/>

Consultez attentivement le calendrier des bourses :

△ 15 Janvier au 31 Mai :

VOUS effectuez vos démarches auprès du **CROUS** (simulation & dossier social étudiant) : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

1^{er} JUIN : Ouverture de l'accès aux dossiers de bourses Erasmus + et AMI (dossier à retourner au SCREI avant début Juillet)

Début Juillet: ouverture de la plateforme des **Bourses d'étude de la Région**

Occitanie : <https://www.laregion.fr/Aides-mobilite-etudiants>

Contact Bourse :

SCREI- Bureau J103

bourses.international@ut-capitole.fr



L'INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITÉ PARTENAIRE

MARS-AVRIL : ➔ NOUS procédons à votre nomination dans votre université d'accueil.

AVRIL / MAI :

- ➔ **Remplissez** en ligne le formulaire d'inscription de votre université en respectant les dates limites.
- ➔ **Fournissez** tous les documents exigés par votre université d'accueil.
- ➔ **Faites** valider votre liste de choix de cours par votre Conseiller Pédagogique.

JUIN/ JUILLET :

- ➔ **INSCRIPTION OBLIGATOIRE à UT1**
Frais d'inscription payés à UT1, exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil.
- ➔ **Informez-nous** en cas d'ÉCHEC ou de DÉSISTEMENT



LA VALIDATION

EN JUILLET OU SEPTEMBRE : La commission de validation procède à la transcription de vos notes étrangères en notes françaises suivant une grille d'équivalence. Vous obtiendrez - en cas de validation - le diplôme UT Capitole.